

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBHEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE ;	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joelle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N°2024_55 : Finances : Actualisation des provisions budgétaires et admissions en non-valeurs

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article R.2321-2

Vu l'instruction budgétaire M57 ;

Vu l'exposé de Monsieur le Président ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 14 mai

Il convient de délibérer sur différentes demandes d'admissions en non-valeur (ANV), de provisions et de reprises de provisions présentées par le service de gestion comptable de Metz :

Ces demandes concernent :

	79500	79520	79530	79510
	BUDGET PRINCIPAL	ASSAINISSEMENT	OM	EAU
7817 - REPRISES PROVISIONS 2023	0 €	29 680,39 €	2 792,49 €	0 €
6817 - PROVISIONS 2024	76,17 €	34 476,62 €	18 033,76 €	61,58 €
6541 - propositions ANV 2024	0 €	21 878,87 €	15 993,07 €	25,37 €

Monsieur le Président propose donc d'accepter ces demandes.

Après en avoir délibéré, abstentions de Mme PACE, MM. PETIT et ZDELAR

le Conseil communautaire :

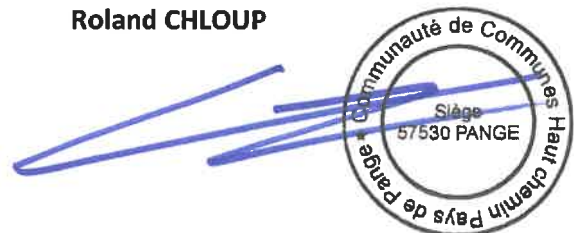
- **ACCEPTÉ** les demandes d'admissions en non-valeur, de provisions et de reprises de provisions détaillées dans le tableau ci-dessus

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBAY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE ;	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joelle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N° 2024_56 : Attributions de compensations

Le Président informe le Conseil Communautaire, du tableau général des attributions de compensations.

Le Vice-président présente à l'assemblée les attributions de compensations 2024, celle-ci tiennent compte des factures 2023., le calcul de celles-ci a pu être grandement facilité par la création d'un tableau Excel par M. MESSIN qui permet une présentation par commune.

Vu la position de la commission finances en date du 28 mai,

Le Conseil Communautaire,

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 28 mai 2024,

après en avoir délibéré à : abstention de Joelle PACE, Christian PETIT et Dominique BERTRAND

- valide les AC 2024 telles que dans le tableau ci-dessous

Communes	AC 2024
Bazoncourt	4 815,00 €
Burtoncourt	1 654,30 €
Charleville-sous-Bois	341,86 €
Coincy	8 396,00 €
Colligny-Maizery	19 022,00 €
Courcelles-Chaussy	146 101,44 €
Courcelles-sur-Nied	22 584,00 €
Failly	25 971,80 €
Glatigny	45 649,58 €
Hayes	3 013,79 €
Les Etangs	48 243,66 €
Maizeroy	19 242,00 €
Marsilly	9 466,00 €
Ogy-Montoy-Flanville	216 153,51 €
Pange	10 013,00 €
Raville	7 809,00 €

Envoyé en préfecture le 13/06/2024

Reçu en préfecture le 13/06/2024

Publié le

ID : 057-200067957-20240604-DCC2024_56-DE



Retonfey	96 388,60 €
Sainte Barbe	162 079,70 €
Saint Hubert	2 735,46 €
Sanry-les-Vigy	5 862,16 €
Sanry-sur-Nied	7 097,00 €
Servigny-les-Raville	12 034,29 €
Servigny-les-Sainte-Barbe	14 181,11 €
Silly-sur-Nied	14 312,49 €
Sorbey	7 834,00 €
Vigy	394 492,13 €
Villers-Stoncourt	6 392,33 €
Vry	12 389,82 €
Total	1 324 276,03 €

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE ;	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joelle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N2024_57 : FINANCES – Fonds de concours

La commission Finances réunie le 14 mai a donné un avis favorable aux dossiers complets des communes de :

- **Sorbey**
- **Servigny-les Sainte Barbe**
-

Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré à l'unanimité

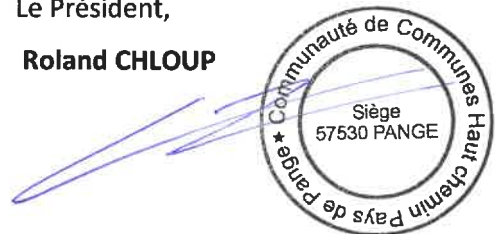
- **Valide** les fonds de concours suivants :
- **SORBEY : 1360.98 €**
- **Servigny-les- Sainte-Barbe : 10560 €.**

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2024_58 : Convention avec la SAFER

Afin d'aboutir à la mise en place du programme de lutte contre les inondations sur le bassin versant du ruisseau de Vallières (GEMAPI), la CCHCPP propose de se constituer une réserve foncière dédiée à ce projet. En effet, les rencontres avec les exploitants agricoles ont démontré l'impact foncier des ouvrages prévus. La perte de surface étant donc pour eux une véritable crainte pour la pérennité de leur exploitation, ils sont donc intéressés par des échanges parcellaires.

Grâce à la veille foncière, la collectivité peut anticiper ses actions foncières et éventuellement se porter candidate à l'acquisition de biens.

A ce propos, la SAFER porte deux prestations complémentaires :

- **Accès à la plateforme Vigifoncier** : surveillance des ventes en cours (veille foncière - 150€ par commune,
- **Assistance à maîtrise foncière** : Convention cadre de prestations de service et de mise en réserves foncières compensatoires (tarifs indiqués sur l'image ci-dessous).

	EUROS HT
Analyse Foncière	300 € par exploitant ou par propriétaire
Réunions/Rencontres	700 € par réunion
Rapport d'Étude	2 500 €

- + Forfait de 1 500 € HT pour chaque négociation
- + Rémunération complémentaire de 8%HT appliquée sur le montant total du prix de vente et des indemnités perçues par les propriétaires et exploitants

Dans ce cadre, il est proposé d'effectuer une veille foncière, via la plateforme Vigifoncier, sur les dix communes suivantes :

- Coincy, Ogy-Montoy-Flanville, Retonfey, Servigny-les-Sainte-Barbe, Marsilly, Colligny-Maizery, Pange, Silly-sur-Nied, Sainte-Barbe, Glatigny

Représentant un montant 1 500 €.

Vu l'avis favorable de la commission « GEMAPI » du 2/11/2023,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE :

- **d'autoriser** le Président de signer tous les documents afférents à cette collaboration.

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE ;	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joelle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2024_59 : GEMAPI : Maintien du montant d'assiette de la taxe

Le Président expose les expositions de l'article 1530 bis du code général des impôts permettant au conseil communautaire d'instituer et percevoir une taxe en vue de financer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, y compris lorsqu'elles ont transféré tout ou partie de cette compétence à un ou plusieurs syndicats mixtes dans les conditions prévues aux articles L. 5711-1 à L. 5721-9 du code général des collectivités territoriales. A défaut, les impositions peuvent être recouvrées selon les décisions de l'année précédente.

Vu l'article 1530 bis du code des impôts,
Vus l'avis favorable de la commission « GEMAPI »,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré (M. MESSIN ne prend pas part au vote, Abstentions de Mme Isabelle MULLER, MM. Alain DALSTEIN, Hervé PRITRSKY et Sylvain WEIL)

DECIDE :

- d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations comme suit : **162 000 €** pour l'année 2024

Cotisations Syndicats de rivière	Montant
EPAGE des 3 Nied	52 000 €
EPAGE Nord Mosellan	13 000 €
Syndicat mixte des Ruisseaux du Haut Chemin	61 260 €
Bassin versant du ruisseau de Vallières	Montant
Travaux – bassin de Vallières	35 740 €
TOTAL	162 000 €

- **CHARGE** le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE ;	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joelle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N°2024_60 Demande de dérogation

La CCHCPP a sollicité auprès du Préfet de la Moselle, par courrier envoyé en date du 1er février 2024, une dérogation pour un passage en collecte bimensuelle (*soit à une fréquence dite en "C0.5"*) des déchets ménagers (*correspondant aux bacs d'ordures ménagères résiduelles*) pour la commune de COURCELLES-CHAUSSY.

L'avis de la CCHCPP, exerçant la compétence de la collecte et de traitement des déchets, est nécessaire à l'établissement d'un arrêté préfectoral autorisant cette dérogation pour une période fixée à 6 ans.

Concernant la collecte des déchets ménagers, le CGCT fixe, dans son article R.2224-24 comme référence un seuil de population à 2 000 habitants.

La CCHCPP sollicite cette dérogation en parallèle de la mise en place d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) qui vise à une réduction globale de la quantité des déchets à collecter en agissant sur différentes thématiques telles que le réemploi, la réduction des biodéchets par des actions de broyage et de compostage (individuel ou partagé), l'accompagnement vers une consommation plus vertueuse, le développement de l'éco-exemplarité, la mise en place de certaines filières dites "REP" sur les déchèteries communautaires ou encore une communication plus poussée à destination de l'ensemble des publics.

Par ailleurs, la CCHCPP a engagé sur l'ensemble du territoire ainsi que sur le secteur concerné une étude précise jointe à la demande initiale de dérogation.

Ainsi, sur la base des éléments développés au sein de cette étude, la CCHCPP sollicite une dérogation temporaire de 6 ans pour pouvoir collecter les ordures ménagères résiduelles avec une fréquence d'une fois toutes les 2 semaines sur la commune de Courcelles-Chaussy.

Le reste du territoire de la collectivité sera collectée au moins une fois toutes les 2 semaines en application du II des articles R.2224-23 à R.2224-29-1 du CGCT précédemment cité.

Cette baisse de la fréquence permettra également :

- *d'harmoniser les règles de collecte au sein de la collectivité entre toutes les communes,*
- *de limiter l'empreinte carbone de la collecte en adaptant les tournées par rapport à la présentation des bacs : économie d'environ 12 500 km à l'année soit environ 12,5 t de CO₂,*
- *de limiter la hausse des coûts du service de la régie de collecte (liée à la crise énergétique) en optimisant les trajets des tournées de collecte au regard de l'utilisation du service par les usagers*

DCC2024_60 : Demande de dérogation

Vu le CGCT et notamment ses articles L. 5211-10 et R.2224-24.

Vu l'avis favorable de la commission environnement en date du 02 octobre 2023,

Le Conseil Communautaire,

Après délibérations : (contre : Jean-Paul LARISCH, Luc GIAMBERINI, Patricia FAGNONI, Etienne LOGNON, Peggy RASQUIN, Guillaume BERNEZ, Lionel GUIRAUT, Isabelle MULLER, Hervé PRITRSKY, Sylvain WEIL) (abstention de : Christian PETIT, Joelle PACE, Marie-Laure POINSIGNON, Hervé MESSIN)

DECIDE :

- D'émettre un avis favorable à la demande de dérogation formulée par la CCHCPP qui souhaite faire évoluer la fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles au sein de la commune de COURCELLES-CHAUSSY, soit un passage d'une fréquence en C1 à une fréquence en C0.5. Cette

collecte serait organisée en alternance d'une autre collecte de matériaux proposée à la même fréquence.

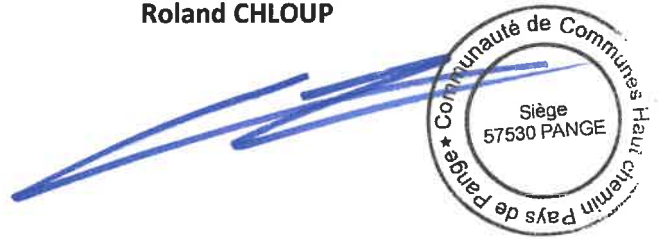
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE ;	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2024_61 Tourisme/Culture subventions aux associations

La commission « Tourisme / Vie associative et culturelle » s'est réunie le 2 mai 2024.

Lors de cette commission, 3 dossiers de demande de subvention ont été étudiés.

Il vous est proposé de délibérer en faveur du versement des subventions suivantes :

ASSOCIATION	MONTANT DEMANDÉ	AVIS DE LA COMMISSION
Hêtre Vit Vent – marche nature	1 195 €	Avis favorable pour 500 €
Familles Rurales de Chevillon Maizeroy – Sur la remorque du Pat	3 000 €	Avis favorable pour 3 000 €
Lycée agricole de Courcelles-Chaussy – Printemps d'Urville	3 000 €	Avis favorable pour 3 000 €

Le Conseil communautaire,

Entendu les explications du Vice-président,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Tourisme / Vie associative et culturelle »,

Après délibération, à l'unanimité

DECIDE :

- **DE RETIRER ET RE-EXAMINER** le dossier Hêtre Vit Vent – marche nature lors de la prochaine commission
- **D'ACCORDER** une subvention de 3000 € à Familles Rurales de Chevillon Maizeroy – Sur la remorque du Pat (M. LEIDELINGER étant sorti au moment du vote)
- **D'ACCORDER** une subvention de 3000 € à Lycée agricole de Courcelles-Chaussy – Printemps d'Urville

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

COURCELLES-CHAUSSEY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE ;	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joelle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2024_62 Tourisme/Culture ; subventions « Terre de Jeux »

La commission « Tourisme / Vie associative et culturelle » s'est réunie le 2 mai 2024.

Lors de cette commission, 15 dossiers de demande de subvention ont été étudiés.

Il vous est proposé de délibérer en faveur du versement des subventions suivantes :

Le Conseil communautaire,

Entendu les explications du Vice-président,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Tourisme / Vie associative et culturelle »,

Après délibération,

DECIDE :

- DE VALIDER les avis de subventions présentées dans le tableau-ci-dessous

ASSOCIATION	MONTANT DEMANDÉ	Vote du Conseil
Commune de Vry – sorties scolaires natation	300 €	Avis favorable unanime
Entente pongiste de Vigy – stade de ping pong	300 €	Avis favorable unanime
École de Sainte-Barbe – Ma classe aux JO	300 €	Avis favorable unanime
CORR 57 – marche nature	300 €	Avis favorable unanime
Tennis Club de Silly-sur-Nied – Tournoi tennis local	300 €	Avis favorable unanime
Badminton Club de Courcelles-Chaussy – ateliers badminton	300 €	Avis favorable unanime
Association des parents d'élèves de l'école élémentaire de Retonfey – journées sport découverte	300 €	Avis favorable unanime
Commune de Bazoncourt – centre de loisirs	300 €	Avis favorable unanime
Foyer rural de Marsilly – journées sportives	300 €	Avis favorable unanime
Commune de Pange – « Tout Pange bouge ! »	300 €	Avis favorable unanime (Roland CHLOUP étant sorti)
Budokai de Courcelles-Chaussy – compétition officielle de judo	300 €	Avis défavorable unanime
Sorbey Loirsirs – Marche nature	300 €	Avis favorable unanime

Envoyé en préfecture le 13/06/2024

Reçu en préfecture le 13/06/2024

Publié le

Avis défavorable (Sylvain
ID : 057-200067957-20240604-DCC2024_62-DE



Mi-Temps multi Loisirs Vigy – créations JO	300 €	WEIL, Herve PRITRSKY et Isabelle MULLER votent contre le rejet)
Judo Club de Pange – stage judo	300 €	Avis défavorable car pas ouvert Avis défavorable unanime
Médiathèque de Vigy – concours de dessin	300 €	Avis défavorable car dossier ne parle pas des JO !! ce dossier est ajourné et sera réétudié.

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBHEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE ;	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joelle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N°2024_63 Tourisme/Culture ; subventions « ARCP »

La commission « Tourisme / Vie associative et culturelle » s'est réunie le 2 mai 2024.

L'Association de Reconversion du Château de Pange (ARCP) œuvre pour favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre à travers l'accès à des activités gratuites ou pouvant être prises en charge par des dispositifs de type « Pass Culture ».

Cette association a également pour but de donner une nouvelle vie au château de Pange en en faisant un lieu hybride ouvert à la population : une maison d'art, de rencontres et de culture. L'association est encore en période de préfiguration mais a déjà obtenu de nombreux soutiens tels que la DRAC, la région Grand-Est et le département de la Moselle.

L'association souhaite obtenir une subvention de 5 000 € par an sur 3 ans, en lien avec la convention annuelle d'objectif 2024. La commission « Tourisme / Vie associative et culturelle » a donné un avis favorable.

Il vous est proposé de délibérer en faveur du versement de cette subvention et de valider la convention d'objectif 2024 cosignée par l'Etat, le Département et la Région

Le Conseil communautaire,

Entendu les explications du Vice-président,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Tourisme / Vie associative et culturelle »,

Après délibération, (contre : Hervé MESSIN, Jérôme CRIDELICH, Isabelle MULLER, Lionel GUIRAUT

DECIDE :

- **D'ACCORDER** une subvention de 15 000 € à l'ARCP (5 000 € par an sur 3 ans).
- **D'AUTORISER** le Président à signer tout document relatif au versement de cette subvention et la convention d'objectif 2024 cosignée par l'Etat, le Département et la Région.

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

COURCELLES-CHAUSSEY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE ;	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joelle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2024_64 Tourisme/Culture ; convention TADA

L'association de Théâtre Amateur Des Auboris (TADA) a sollicité le renouvellement de la convention avec la CCHCPP.

Vu l'avis favorable de la commission « Tourisme / Vie associative et culturelle »,

Vu la convention en annexe

Le Conseil communautaire,

Après délibération à l'unanimité (M. SIMON étant sorti au moment du vote),

DECIDE :

- **DE VALIDER** cette convention valable jusqu'au 1^{er} juillet 2024
- **D'AUTORISER** le Président à signer tout document y afférent.

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérard CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE ;	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joelle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2024_65 Tourisme/Culture : convention ONF

Afin de permettre la réalisation d'un sentier de randonnée à Villers BETTNACH, il convient de passer une convention avec l'ONF et la commune de Saint Hubert.

Le projet de convention figure dans les annexes.

Il vous sera proposé d'autoriser le Président à signer cette convention.

Le Conseil,

Après délibération à l'unanimité, (Sylvie RICHARD étant sortie au moment des votes)

- **Valide le projet de convention**
- **Autorise le Président à la signer**

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSEY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

COURCELLES-CHAUSSEY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2024_66 Transition : modification du règlement

La commission « Transition écologique et énergétique » s'est réunie le 17 avril 2024 et vous propose d'intégrer quelques modifications afin d'éclaircir certains points notamment sur l'éligibilité des SCI et sur l'installation de chaudières bois.

Il vous est proposé de délibérer en faveur de ces modifications.

Le Conseil communautaire,

Entendu les explications du Vice-président,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission transition écologique et énergétique,

Après délibération, (abstention de Dominique BERTRAND)

DECIDE

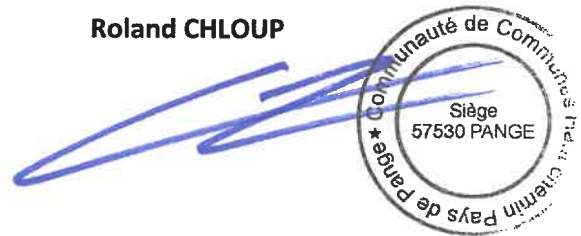
- **De valider les modifications du règlement**

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE ;	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joëlle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2024_67 Transition : subventions

La commission « Transition écologique et énergétique » s'est réunie le 17.04.2024 (compte-rendu en annexe),

Lors de cette commission, 24 dossiers de demande de subvention ont été validés.

Il vous est proposé de délibérer en faveur du versement des subventions correspondantes (sur présentation des factures), le montant définitif étant attribué au prorata des travaux facturés.

NOM	COMMUNE	Projet	Date de passage en commission	Montant devis TTC	Montant sollicité	Forfait CCHCPP applicable	Montant attribué par la commission
ALBERT	Courcelles-sur-Nied	Remplacement chaudière gaz par pompe à chaleur air/eau	17/04/2024	19 000,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
REMY	Bazoncourt	Remplacement d'une chaudière fioul par une pompe à chaleur air/eau	17/04/2024	17 115,27 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
HEMMER	Villers-Stoncourt	Isolation thermique extérieure	17/04/2024	41 985,04 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
LORIENT	Ogy-Montoy-Flanville	Remplacement de la chaudière gaz par une PAC air/eau	17/04/2024	14 500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
STALTER	Sorbey	Remplacement de la chaudière gaz par une PAC air/eau	17/04/2024	18 500,01 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
CAVELIUS	Sanry-les-Vigy	Installation d'une PAC air/eau en remplacement d'une chaudière fioul	17/04/2024	17 810,37 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
		Isolation thermique extérieure	17/04/2024	22 170,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €
		Installation d'un ballon thermodynamique	17/04/2024	2 680,61 €		200,00 €	200,00 €
ANDRE	Courcelles-Chaussy	Isolation thermique extérieure	17/04/2024	29 600,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
SCHUEUR	Les Etangs	Remplacement de chaudière à gaz par une PAC air/eau	17/04/2024	25 500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
LEFEVRE	Courcelles-Chaussy	Installation de panneaux photovoltaïques pour tendre vers l'autoconsommation	17/04/2024	25 800,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
CHRISTIAN	Failly	Remplacement chaudière fioul par une PAC air/eau	17/04/2024	13 695,37 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €

Envoyé en préfecture le 13/06/2024

Reçu en préfecture le 13/06/2024

Publié le

S²LOW

ID : 057-200067957-20240604-DCC2024_67-DE 5,00 €

		Installation d'un ballon thermodynamique	17/04/2024	3 061,86 €		200,00 €	
COSTALONGA	Ogy-Montoy-Flanville	Isolation thermique extérieure	17/04/2024	16 200,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
ROXIN	Ogy-Montoy-Flanville	Isolation thermique extérieure	17/04/2024	25 769,43 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
MARIE	Vigy	Remplacement d'une chaudière gaz par une PAC air/eau	17/04/2024	18 999,99 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
MICHEL (2ème dossier-ITE)	Sainte-Barbe	Installation de panneaux photovoltaïques	17/04/2024	17 508,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
TORCASO	Vry	Installation de panneaux photovoltaïques	17/04/2024	13 990,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
		Installation d'un chauffe-eau thermodynamique	17/04/2024	3 990,01 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
CALBA	Silly-sur-Nied	Remplacement d'une chaudière au fioul par une chaudière biomasse	17/04/2024	18 938,31 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
LAURENZI	Maizeroy	Remplacement d'une chaudière au fioul par une chaudière biomasse	17/04/2024	20 000,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
ZIMNY	Retonfey	Installation d'un chauffe-eau thermodynamique	17/04/2024	5 500,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
ANTONACCI	Sanry-lès-Vigy	Isolation thermique extérieure	17/04/2024	33 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
MAUFOY	Courcelles-Chaussy	Isolation thermique extérieure	17/04/2024	31 400,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
		Installation d'une pompe à chaleur air/eau, assurant également la production d'eau chaude sanitaire, et d'une pompe à chaleur air/air pour les combles	17/04/2024	30 876,08 €	700,00 €	500,00 €	500,00 €
PRIETZ	Maizeroy	Isolation thermique extérieure	17/04/2024	7 834,06 €	742,57 €	783,41 €	783,41 €
Commune de Retonfey		Remplacement d'une chaudière gaz par une pompe à chaleur (mairie + locaux annexes)	17/04/2024	33 173,00 €	3 980,76 €	3 317,30 €	3 317,30 €

Envoyé en préfecture le 13/06/2024

Reçu en préfecture le 13/06/2024

Publié le

ID : 057-200067957-20240604-DCC2024_67-DE



Commune de Retonfey		Remplacement d'une chaudière gaz par une pompe à chaleur (salle multisport)	17/04/2024	60 175,00 €	6 017,50 €	6 017,50 €	6 017,50 €
PAPILIER	Raville	Installation d'un chauffe-eau thermodynamique	17/04/2024	2 975,10 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €

Total attribué par la commission : 28 618.21€

Le Conseil communautaire,

Entendu les explications du Vice-président,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission transition écologique et énergétique,

Après délibération, (abstention de Dominique BERTRAND)

DECIDE

- **De valider les subventions présentées dans le tableau-ci-dessus**

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBAY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/
Absents excusés :	
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joelle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC N°2024_68 TVB : Commande groupée d'arbres et arbustes champêtres à destination des administrés

Depuis 2017, la CCHCPP est engagée dans le programme Trame Verte et Bleue soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la DREAL et la Région Grand Est. Lauréate de l'AAP TVB en 2021, la CCHCPP souhaite intégrer pleinement les administrés à cette démarche. Ainsi, elle souhaite proposer une sélection d'arbres et arbustes champêtres à prix avantageux aux foyers du territoire. Le cout de cette initiative est estimé à 20 000 €. Les plants seront revendus à hauteur de 50 % de leur prix d'achat.

Chaque foyer pourra bénéficier :

- De deux plants maximums pour les fruitiers et arbres ;
- De quatre plants maximums pour les arbustes champêtres

Chaque foyer devra remplir un questionnaire en ligne afin d'indiquer les essences souhaitées. Ce questionnaire sera accompagné d'un règlement instaurant les modalités d'inscription.

Environ 2 220 plants seront commandés, les catégories sont listées ci-dessous :

- Arbustes champêtres (1 500)
- Arbres fruitiers (520)
- Arbres isolés (200)

Fournisseur	Essences	Taille (cm)	Nombre de plants	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC	Total HT	Total TTC	Prix de revente unitaire (TTC)
ARBRES FRUITIERS <i>Jardins Fruitiers de Laquenexy</i>	Pommier 'Reine des Reinettes'	Scion d'un an	50	11.8578 €	12.51 €	592.89 €	625.50 €	6.25 €
	Pommier 'Otava'	Scion d'un an	50	11.8578 €	12.51 €	592.89 €	625.50 €	6.25 €
	Poirier 'Conference'	Scion d'un an	50	11.8578 €	12.51 €	592.89 €	625.50 €	6.25 €
	Poirier 'Packam's Triumph'	Scion d'un an	50	11.8578 €	12.51 €	592.89 €	625.50 €	6.25 €
	Cerisier 'Burlat'	Scion d'un an	100	16.1232 €	17.01 €	1612.32 €	1 701 €	8.51 €
	Prunier 'Mirabelle de Metz'	Scion d'un an	30	16.1190 €	17.01 €	483.57 €	510.30 €	8.51 €
	Prunier 'Mirabelle de Nancy'	Scion d'un an	70	16.1233 €	17.01 €	1128.63 €	1 190.70 €	8.51 €
	Noyer 'Franquette'	Scion d'un an	20	31.4785 €	33.21 €	629.57 €	664.20 €	16.61 €
	Prunier 'Valor'	Scion d'un an	25	16.1232 €	17.01 €	403.08 €	425.25 €	8.51 €

	Prunier 'Reine Claude d'Althan'	Scion d'un an	25	16.1232 €	17.01 €			8.51 €
	Prunier 'Quetsche de Létricourt'	Scion d'un an	50	16.1232 €	17.01 €	806.16 €	850.50 €	8.51 €
ARBRES ISOLES <i>Pépinière du Hanfgranva</i>	Erable sycomore	50-80	40	3.62 €	3.81 €	144.60 €	152.40 €	1.91 €
	Amélanancier à feuille ovales	50-80	40	7.87€	8.30 €	314.70 €	332 €	4.15 €
	Arbre de Judée	30-50	40	18.71 €	19.73 €	748.40 €	789.20 €	9.86 €
	Alisier blanc	30-50	40	4.43 €	4.67 €	177.30 €	186.80 €	2.33 €
	Sorbier des oiseleurs	50-80	40	4.46 €	4.70 €	178.50€	188 €	2.35 €
ARBUSTES CHAMPÊTRES <i>Pépinière Quatre champs et forêt</i>	Aubépine monogyne	40-60	100	2.90 €	3.19 €	290 €	319 €	1.59 €
	Bourdaïne	40-60	100	2.90 €	3.19 €	290 €	319 €	1.59 €
	Cerisier de Sainte Lucie	40-60	100	1.85 €	2.035 €	185 €	203.5 €	1.02 €
	Cornouiller sanguin	40-60	100	2.90 €	3.19 €	290 €	319 €	1.59 €
	Eglantier	40-60	100	2.90 €	3.19 €	290 €	319 €	1.59 €
	Erable champêtre	40-60	100	1.85 €	2.035 €	185 €	203.5 €	1.02 €
	Fusain d'Europe	40-60	100	1.85 €	2.035 €	185 €	203.5 €	1.02 €
	Cerisier à grappes	40-60	100	1.85 €	2.035 €	185 €	203.5 €	1.02 €
	Noisetier commun	40-60	100	1.85 €	2.035 €	185 €	203.5 €	1.02 €
	Poirier sauvage	40-60	100	1.85 €	2.035 €	185 €	203.5 €	1.02 €
	Prunellier	40-60	100	2.90 €	3.19 €	290 €	319 €	1.59 €
	Rosier rouillé	40-60	100	1.85 €	2.035 €	185 €	203.5 €	1.02 €
	Sureau noir	40-60	100	2.90 €	3.19 €	290 €	319 €	1.59 €
	Troène des bois	40-60	100	1.85 €	2.035 €	185 €	203.5 €	1.02 €
Viorne lantane	40-60	100	1.85 €	2.035 €	185 €	203.5 €	1.02 €	

Un maximum de plants seront labellisés Végétal Local, label prouvant la provenance locale des graines et cultivés par des pépiniéristes dont l'activité économique n'est pas délocalisable.

Le Conseil communautaire,

Entendu les explications de la vice-présidente,

Après délibération à l'unanimité :

- **Donne** Pouvoir au Président de signer l'ensemble des documents liés à ce projet.
- **Autorise** le Président à refacturer les plants

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE ;	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joelle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC N°2024_69 Convention avec la commune de Courcelles-sur-Nied plantation d'une haie de 175 ml

Depuis 2017, la CCHCPP est engagée dans le programme Trame Verte et Bleue soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la DREAL et la Région Grand Est. Lauréate de l'Appel à projet de 2021 pour mettre en place les actions concrètes de restauration de corridors écologiques et d'habitats, la CCHCPP est subventionnée pour effectuer ce type de travaux en lien avec l'étude TVB du territoire. Ainsi, en partenariat avec les communes, des travaux peuvent être envisagés sur des parcelles communales (restauration de mares, plantations de haies, vergers ...). C'est dans ce cadre que la commune de Courcelles-sur-Nied souhaite planter une haie de 175 ml. Pour acter le partenariat, la convention ci jointe vous est présentée.

Le Conseil communautaire,

Entendu les explications de la vice-présidente,

Après délibération à l'unanimité

DONNE

- **Pouvoir** au Président de signer la convention de partenariat Trame verte et Bleue avec la commune de Courcelles-sur-Nied et l'ensemble des documents liés à ce projet.

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE ;	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joelle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour

DCC2024_70 Convention avec la commune de SERVIGNY-LES-RAVILLE plantation d'une haie de 130 ml

Depuis 2017, la CCHCPP est engagée dans le programme Trame Verte et Bleue soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la DREAL et la Région Grand Est. Lauréate de l'Appel à projet de 2021 pour mettre en place les actions concrètes de restauration de corridors écologiques et d'habitats, la CCHCPP est subventionnée pour effectuer ce type de travaux en lien avec l'étude TVB du territoire. Ainsi, en partenariat avec les communes, des travaux peuvent être envisagés sur des parcelles communales (restauration de mares, plantations de haies, vergers ...). C'est dans ce cadre que la commune de Servigny-les-Raville souhaite planter une haie de 130 ml. Pour acter le partenariat, la convention ci jointe vous est présentée.

Le Conseil communautaire,

Entendu les explications de la vice-présidente,

Après délibération (abstention de M. Raphael DUPONT)

DONNE

- **Pouvoir** au Président de signer la convention de partenariat Trame verte et Bleue avec la commune de Servigny-les Raville et l'ensemble des documents liés à ce projet.

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBHEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE ;	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joelle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC2024_71 Convention avec la commune de Sainte-Barbe - entretien mares et plantation de fruitiers

Depuis 2017, la CCHCPP est engagée dans le programme Trame Verte et Bleue soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la DREAL et la Région Grand Est. Lauréate de l'Appel à projet de 2021 pour mettre en place les actions concrètes de restauration de corridors écologiques et d'habitats, la CCHCPP est subventionnée pour effectuer ce type de travaux en lien avec l'étude TVB du territoire. Ainsi, en partenariat avec les communes, des travaux peuvent être envisagés sur des parcelles communales (restauration de mares, plantations de haies, vergers ...). C'est dans ce cadre que la commune de Sainte-Barbe souhaite entretenir et restaurer deux mares, et planter quelques arbres fruitiers. Pour acter le partenariat, la convention ci jointe vous est présentée.

Le Conseil communautaire,

Entendu les explications de la vice-présidente,

Après délibération à l'unanimité

DONNE

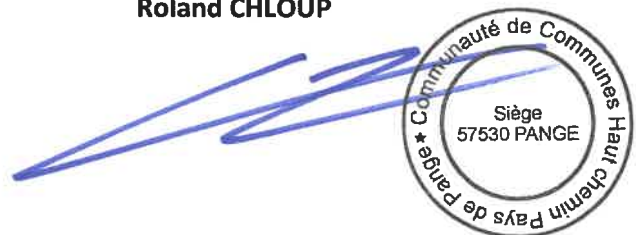
- Pouvoir au Président de signer la convention de partenariat Trame verte et Bleue avec la commune de Sainte-Barbe et l'ensemble des documents liés à ce projet.

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente VREMY, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH à compter du point 6.
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Patricia FAGNONI MM. Luc GIAMBERINI, Etienne LOGNON, Guillaume BERNEZ(à compter du point 6) Jean-Paul LARISCH
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Gérald CARRIAS
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Alain BASTIEN, Mme Anne-Marie MARX
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Me Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, M. Michel ZDELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	/
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie Laure POINSIGNON
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	/
SORBHEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	/

Absents excusés :

COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN, Mme Armelle REISER-LAGRUE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	M. Eric GULINO
RETONFEY :	M. Christian PETIT
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
VIGY :	M. Hervé PRITRSKY
VRY :	M. Dominique MAST

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Jérôme CRIDELICH a donné procuration à M. Alain DALSTEIN jusqu'à son arrivée point 6.
M. Eric GULINO a donné procuration à M. Alain BASTIEN pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Christian PETIT a donné procuration à Mme Joelle PACE pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Lionel GUIRAUT a donné procuration à Mme Isabelle MULLER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Serge WOLLJUNG a donné procuration à M. Jean François LEIDELINGER pour tous les points à l'ordre du jour.
M. Hervé PRITRSKY a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Dominique MAST a donné procuration à Mme Sylvie RICHARD pour tous les points à l'ordre du jour.

DCC2024_72 : convention avec la CC SUD MESSIN

La Communauté de Communes du SUD MESSIN se trouve dans une situation compliquée pour l'instruction de ses documents d'urbanisme. Plus aucun instructeur, dans l'urgence elle a fait appel à un prestataire privé, et verra son premier instructeur remplaçant arriver fin septembre.

Elle sollicite l'aide du service instructeur de la CCHCPP qui peut se permettre d'instruire une partie des dossiers les plus sensibles en laissant le reste à charge du privé.

Il vous sera proposé d'autoriser le Président à signer la convention sise en pièces jointes.

Cette convention permet l'instruction par nos services moyennant rétribution, d'une partie de leurs dossiers.

Le Conseil Communautaire,

Après délibération à l'unanimité,

- Valide le projet de convention
- Autorise le Président à la signer

Fait à Pange le 4 juin 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Roland CHLOUP

